

Parc canin

RELOCALISATION TEMPORAIRE AU PARC DES SOCIÉTAIRES

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 7 novembre 2024 – La Ville de Saint-Hyacinthe est heureuse d’annoncer qu’un nouvel emplacement temporaire pour le parc canin sera aménagé au parc des Sociétaires, situé dans le quartier Assomption, le long du boulevard Laurier Est.

« Ce parc respecte tous les critères d’aménagement, à l’exception de son accessibilité par des modes de transport actifs. Étant donné l’importance de la mobilité active, cette relocalisation temporaire nous permettra de continuer notre réflexion et d’explorer d’autres options. Nos équipes continuent donc de travailler activement pour identifier un emplacement permanent », informe M. André Beauregard, maire de la Ville de Saint-Hyacinthe.



Afin de limiter le bris de services auprès de la clientèle du parc canin actuel, les travaux au parc des Sociétaires devraient débuter en novembre. Le démantèlement du parc actuel, situé sur la rue Girouard Ouest, suivra au plus tard en mars 2025.

Rappelons que dans le cadre des travaux prévus à l’usine d’épuration, la Ville de Saint-Hyacinthe doit procéder à la relocalisation permanente du parc canin voisin pour permettre la construction des nouvelles installations et pour assurer le déplacement sécuritaire des véhicules de chantier.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300